



## Déclaration liminaire au CSE extraordinaire du réseau France 3 du 2 mars 2022

### En Côte-d'Azur, la présidence de FTV ne s'embarrasse ni des élus ni de la santé des salariés

Vendredi, le conseil municipal de Nice doit entériner le projet présenté par France Télévisions pour la construction de la nouvelle station de France 3 Côte d'Azur sur le site des studios de cinéma de la Victorine, qui appartient à la ville.

En fait, les choses semblent d'ores et déjà pliées, France Télévisions était le seul répondant à l'appel à projets lancé par la ville, le bail emphytéotique est prêt, il n'y a plus qu'à voter et à signer.

Il sera ensuite impossible de revenir en arrière.

Le CSE a-t-il été consulté sur ce projet ? A aucun moment. Pourtant, ce projet va dicter et contraindre la vie professionnelle des salariés de France 3 Côte d'Azur pour les 55 ans à venir.

La direction a clairement manqué à un principe majeur de la consultation des instances : son caractère préalable. On est en pleine entrave et la direction de cette entreprise n'en a cure.

Depuis le début de sa présidence, c'est la deuxième fois que Delphine Ernotte décrète, de façon martiale, le déménagement d'une station régionale, sans la moindre empathie pour les conditions de travail et la santé des salariés.

Le transfert/démantèlement de France 3 Paris Ile de France, de Vanves au siège, répondait à des visées purement économiques et a entraîné un éclatement du collectif de travail et une dégradation des conditions de travail et de la santé des salariés, dont on mesure aujourd'hui les impacts.

Le projet de transfert d'Antibes vers Nice, sous couvert d'un risque d'inondations qui n'a jamais été précisément objectivé, semble surtout répondre à un deal politique avec la municipalité de Nice, à qui France Télévisions va se livrer pieds et poings liés.

Notre entreprise prend surtout la responsabilité de passer outre l'hostilité générale des salariés et de leurs représentants, alors que le projet génère une forte anxiété.

On comprend qu'il y a en outre derrière ce projet, la volonté d'uniformiser les stations régionales, à partir d'un modèle-type, qui limite les capacités futures de fabrication en interne, contraint les salariés au dogme de l'open-space et du bureau partagé et les prive d'une cantine, un bien social commun de première importance.

En adoptant de telles méthodes, la direction nous trouvera systématiquement sur son chemin.

Paris, le 2 mars 2022